

Dispensation de la nourriture

- Tous les interdits alimentaires d'origine religieuse seront respectés par les croyants pratiquants de tous âges et des deux sexes.
- Les interdits d'origine culturelle peuvent varier selon l'acculturation du groupe.
- Pour éviter tout impair, les équipes s'inquiéteront au préalable auprès des représentants des communautés de leurs aliments et de leurs boissons préférés, les horaires des repas, l'organisation des tables à respecter (séparation hommes/femmes éventuellement)...
- Même si dans les CHU il est préconisé de fournir des repas « traiteur » sous forme de plateaux-repas, il se peut que certaines personnes les refusent par méfiance du contenu et/ou de la préparation. Dans ce cas, hommes et femmes préféreront se confectionner eux-même leurs repas à base de recettes traditionnelles (couscous, tagine, mafé, diepe...), il sera alors important d'apprécier jusqu'où il est possible d'aller dans cette voie et de voir ce qui est négociable afin qu'ils ne restent pas sans manger.
- On pourra rechercher de l'aide logistique auprès des communautés culturelles et religieuses d'où sont originaires les personnes hébergées.
- Lors d'un accueil d'urgence, sans échange préalable possible avec les différentes communautés accueillies, pour répondre aux attentes du plus grand nombre :
  - on proposera viandes, poissons, légumes et féculents dans des plats distincts ;
  - les légumes et les féculents ne seront pas cuits dans des jus de viande ou agrémentés de lardons, par exemple ;
  - les soupes seront strictement végétales ;
  - l'assaisonnement ne sera pas mélangé aux salades et aux crudités mais sera proposé à part ;
  - on préférera des fruits à l'état brut à des salades de fruits frais ;
  - on offrira des laitages (yaourts, fromages blancs, desserts lactés...) aux fruits mais aussi nature (sans gélatine) ;
  - du pain sera mis à la disposition mais aussi des bols de riz (Inde, Asie, Afrique) ;
  - pour boisson : eau, thé, café, sodas. L'utilisation de thermos pourra être envisagée. On s'abstiendra de proposer de l'alcool ;
  - couverts et serviettes ne seront pas distribués systématiquement, certaines cultures ne les utilisant pas ;

- pour la distribution des repas, on privilégiera le self-service au service à table. Chacun s'assoira là où bon lui semble (au sol ou à table ; en famille, par groupement social ou par sexe) ;
- la vaisselle à usage unique sera privilégiée (assiettes, couverts, serviettes, verres).

2/3

☛ En cas de nécessité ou de survie (par exemple, famine, catastrophe, guerre...), lorsque les aliments licites sont indisponibles, les interdits seront transgressés temporairement pour préserver la santé. Le plus souvent, cette disposition est respectée par tous les groupes culturels et religieux dans les situations extrêmes.

### Organiser un lieu pluriconfessionnel

- Choisir un lieu calme et neutre dans sa décoration (ni image, ni affiche, ni dessin, ni sculpture). Les plantes pourront être acceptées. Aucun fond musical passé en boucle.
- Son enceinte sera assez large pour permettre la séparation des hommes et des femmes (judaïsme, islam, hindouisme).
- Sa localisation sera recherchée loin des toilettes et des locaux à poubelles.
- Son aménagement sera confié aux communautés.
- La direction de la prière sera déterminée par chaque communauté en s'appuyant sur la position du soleil ou en se référant à une boussole.
- Si possible, un ou plusieurs points d'eau seront aménagés à son entrée pour permettre aux uns et aux autres de se laver rituellement les mains, de bénir l'eau, de faire ses ablutions.
- Si l'eau doit être rationnée, les musulmans pourront se purifier symboliquement en utilisant une pierre (tayammoum).
- Tous les objets de culte seront amovibles. Ils seront enlevés après chaque office par les fidèles pour permettre aux croyants de toutes les confessions et des deux sexes, de s'y recueillir sans jamais être heurtés. Par respect pour leur sacralité, ils seront toujours traités avec soin, ils ne seront jamais déposés à même le sol, ni sur une chaise ou un banc.
- Les chaises seront empilables de manière à pouvoir être entreposées sur les côtés.
- Les tapis déposés au sol par les musulmans seront roulés après chaque office par les fidèles.

C

